



PROCESSUS DE CONVERGENCE DES POLITIQUES DU CSA SUR LES APPROCHES AGROÉCOLOGIQUES ET AUTRES APPROCHES INNOVANTES

Note du Rapporteur

Contexte

1. Une discussion portant sur les conclusions du rapport élaboré par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) organisée lors de la 46e session du CSA a lancé le processus de convergence des politiques sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes, qui devrait prendre fin en octobre 2020, avec l'approbation d'une série de recommandations politiques.
2. La présente *Note du Rapporteur*, préparée avec l'aide des points focaux techniques désignés par les organismes ayant leur siège à Rome (OSR) et Bioversity International, inclut la première série de commentaires reçus suite à un appel ouvert à contributions écrites lancé en novembre 2019 sur les questions et les sujets devant être traités par les recommandations politiques.
3. La structure de la *Note du Rapporteur* correspond aux cinq recommandations introduites par le rapport du HLPE et ses 13 principes agroécologiques (voir l'Annexe). En mettant l'accent sur les principaux domaines politiques liés aux approches agroécologiques et autres approches innovantes pertinentes pour la sécurité alimentaire et la nutrition, la Note du Rapporteur ouvrira la voie à l'élaboration d'un avant-projet des *Recommandations politiques du CSA sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes*

Introduction

4. Les systèmes alimentaires et agricoles mondiaux sont à la croisée des chemins. 820 millions de personnes continuent de souffrir de sous-alimentation et deux milliards de personnes sont en excès pondéral dans le monde. Par ailleurs, l'on estime qu'un tiers de l'ensemble des aliments produits à l'échelle mondiale est perdu ou gaspillé. Ceci intervient dans un contexte où les ressources naturelles et la biodiversité font l'objet d'une pression croissante. La production agricole durable est limitée par de nombreux facteurs, y compris la pénurie croissante et la réduction de la qualité des ressources en sols et en eau, la perte de biodiversité et des services écosystémiques, les impacts croissants du réchauffement climatique et la fréquence accrue des événements météorologiques extrêmes.
5. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 appelle à une transformation des systèmes alimentaires et agricoles et à ce que toutes et tous soient, ce faisant, des agents essentiels de changement. L'Objectif de développement durable 2¹ et notamment la cible 2.4 vise à assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et à mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes d'ici 2030. Dans ce contexte, les approches agroécologiques et les autres approches innovantes devraient toutes deux agir de manière intégrée pour aider les systèmes agricoles à atteindre les trois piliers – social, économique et environnemental – de la durabilité, afin d'assurer la viabilité de l'agriculture mondiale.

¹ Éliminer la faim, assurer la sécurité, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

6. Les systèmes alimentaires et leur diversification sont essentiels pour assurer une production durable et la sécurité nutritionnelle. La biodiversité et les services écosystémiques sont essentiels pour la durabilité de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche, comme souligné dans deux évaluations phares internationales récemment publiées : L'Etat de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde² et le Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques³.
7. Outre les États, l'ensemble des parties prenantes impliquées dans les systèmes alimentaires, y compris le secteur privé, la société civile, les universitaires, les institutions de financement, les fondations et les fonds, les autorités locales et les organisations intergouvernementales, ont un rôle clé à jouer pour assurer la transformation vers des systèmes alimentaires durables.
8. Il n'existe pas de solution universelle pour accomplir la transformation des systèmes alimentaires à l'échelle mondiale nécessaire pour garantir la sécurité alimentaire et la nutrition (SAN) pour toutes et tous. Pour cela, il faudra soutenir diverses transitions à partir de différents points de départ, selon des voies différentes, adaptées aux conditions et aux défis locaux rencontrés en différents lieux par différentes personnes.
9. Au-delà de la spécificité du contexte, le droit à l'alimentation en tant que droit humain universel est la base générale pour assurer des systèmes alimentaires durables et garantir la sécurité alimentaire et la nutrition pour toutes et tous. Conformément aux Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale⁴, les approches agroécologiques et les autres approches innovantes devraient appuyer la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate.
10. Les recommandations politiques du CSA sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes ont pour objet d'aider les décideurs dans l'élaboration de mesures concrètes, susceptibles d'encourager et de soutenir l'innovation nécessaire à l'échelle locale, territoriale, nationale, régionale et mondiale pour suivre des voies de transition appropriées vers des systèmes alimentaires durables qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition.

1. ENCOURAGER LA TRANSFORMATION DES SYSTEMES ALIMENTAIRES A TRAVERS L'INTEGRATION DES APPROCHES AGROECOLOGIQUES ET DES AUTRES APPROCHES INNOVANTES

Domaines d'action pertinents

- a) Alignement sur les priorités et les besoins spécifiques au contexte

² FAO. 2019. *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. <http://www.fao.org/3/CA3129EN/CA3129EN.pdf> (en anglais)

³ IPBES. 2019. *Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques*

⁴ Adoptées par consensus par le Conseil de la FAO lors de sa cent vingt-septième session en 2004

- Tenir compte de la situation locale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, des traditions, de l'échelle des systèmes agricoles, de la technologie disponible, des compétences, des ressources et des systèmes environnementaux, sociaux et réglementaires.
 - Aborder l'accessibilité et le caractère abordable des approches agroécologiques et des autres approches innovantes pour tous, y compris les petits exploitants agricoles.
- b) L'empreinte écologique comme principe opérationnel de la transition vers des systèmes alimentaires durables
- Tenir compte des externalités environnementales et sociales (y compris en matière de santé publique), tant positives que négatives, des systèmes agricoles et alimentaires, à partir des preuves scientifiques disponibles.
 - Renforcer la recherche tenant compte de la qualité nutritionnelle et de la teneur en nutriments des différents produits alimentaires ainsi que du caractère durable de la production, de la transformation, du transport, de la vente et de la consommation des aliments.
- c) Intégration de la science transdisciplinaire et des connaissances locales
- Renforcer la co-création et le partage des connaissances, y compris l'innovation scientifique, afin de développer et de mettre en œuvre des approches agroécologiques et d'autres approches innovantes dans le but de faire face aux défis au sein des systèmes alimentaires.
 - Protéger le patrimoine agricole comme source importante dans la restructuration de la création du savoir et de la recherche.
 - Contribution des mouvements sociaux et de la science transdisciplinaire mobilisée sur les problèmes dans l'identification des questions prioritaires.

2. ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS VERS DES SYSTEMES ALIMENTAIRES DIVERSIFIES ET RESILIENTS

Domaines d'action pertinents

- a) Subventions et mesures incitatives dans le domaine de l'agriculture
- Conformément aux règles multilatérales, explorer le rôle des subventions et des mesures incitatives dans l'encouragement de la transition vers des systèmes alimentaires durables.
 - Tenir compte de l'impact - tant positif que négatif - des subventions agricoles sur la viabilité économique des systèmes alimentaires.
 - Elaborer et utiliser des systèmes de mesures des résultats afin d'évaluer si les subventions et les mesures incitatives encouragent la durabilité des systèmes alimentaires et les progrès en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
- b) Commerce

- Tenir compte du rôle des règles et accords commerciaux en lien avec les objectifs des approches agroécologiques et des autres approches innovantes.

c) Biodiversité

- Mettre l'accent sur la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.
- Tenir compte de la contribution de la biodiversité à un large éventail d'avantages (concernant la production, la situation socioéconomique, la nutrition et l'environnement)⁵.
- Tenir compte de la contribution de la biodiversité à l'ensemble des composantes des écosystèmes agricoles, y compris la santé des sols, le bien-être animal et la qualité de l'eau, qui sont fondamentaux pour assurer des systèmes agricoles et alimentaires durables.
- Sur la base des données scientifiques, aborder les pratiques agroécologiques et les autres pratiques innovantes comme des outils d'adaptation au changement climatique.

d) Approches territoriales

- Promouvoir l'utilisation d'approches intégrées afin d'encourager des systèmes agricoles et alimentaires plus diversifiés.

e) Ressources génétiques utilisées pour l'alimentation et l'agriculture et propriété intellectuelle

- S'appuyer sur les accords internationaux et les règlements nationaux existants.
- Incorporer les droits de propriété intellectuelle, y compris la protection des brevets, dans les accords commerciaux.
- Respecter les intérêts des agriculteurs, y compris la protection adéquate des semences conservées par les agriculteurs.

f) Règlements sur l'utilisation des produits agrochimiques

- Considérer l'utilisation d'amendements organiques, complétés par une dose appropriée d'engrais minéraux, en fonction de l'analyse scientifique des sols, comme partie intégrante et stratégie pouvant déboucher sur des transitions agroécologiques vers des systèmes alimentaires durables.
- Renforcer les recherches scientifiques neutres afin d'évaluer l'impact de l'utilisation des produits agrochimiques sur la santé humaine, animale et environnementale, dans le but d'étayer les politiques et la programmation pour réduire leur utilisation.

g) Echelon territorial du paysage

- Constituer un capital social et créer des organes publics ouverts à tous à l'échelon territorial du paysage, en gardant à l'esprit que l'échelle peut varier en fonction des réalités nationales.

h) Alimentation saine et diversifiée

- Promouvoir l'éducation alimentaire et nutritionnelle, en gardant à l'esprit la nature contextuelle des habitudes alimentaires.

⁵ FAO. 2018. *Les dix éléments de l'agroécologie*. <http://www.fao.org/3/i9037fr/i9037FR.pdf>

- Promouvoir l'utilisation d'approches agroécologiques et d'autres approches innovantes afin de progresser vers des régimes plus sains, en augmentant la diversification de la production et de l'alimentation.
- Augmenter la production d'aliments à forte densité de nutriments.
- Promouvoir un étiquetage approprié des aliments afin de permettre des choix conscients et informés menant à des régimes durables, diversifiés et sains.
- Soutenir les consommateurs et les agriculteurs familiaux à faible revenu en augmentant les politiques de passation de marchés publics, dans le cadre de programmes d'alimentation scolaire favorisant la production locale notamment.

i) Chaîne de valeur alimentaire

- Soutenir le développement des marchés locaux et régionaux.
- Renforcer l'investissement et fournir des mesures incitatives visant les jeunes entrepreneurs, les femmes et les entreprises dirigées par les communautés.
- Promouvoir les filières courtes afin d'en faire une alternative viable, accessible et abordable à la grande distribution, en faveur des marchés paysans.
- Tirer parti de l'utilisation des technologies numériques pour renforcer les liens entre producteurs d'aliments et consommateurs.
- Encourager les systèmes de recyclage en soutenant le recyclage des déjections animales, des résidus de récolte et des produits dérivés de la transformation des aliments.
- Considérer la réduction des pertes et des déchets alimentaires comme une composante importante de la transition vers des systèmes alimentaires durables améliorant la sécurité alimentaire et la nutrition.

3. RENFORCER L'APPUI APORTE A LA RECHERCHE ET RESTRUCTURER LA CREATION ET LE PARTAGE DU SAVOIR POUR FAVORISER LE CO-APPRENTISSAGE

Domaines d'action pertinents

a) Investissement dans la recherche

- Encourager l'augmentation des investissements publics et privés dans la recherche à tous les niveaux, y compris les investissements visant à renforcer la capacité à collecter des données issues des meilleures pratiques entre producteurs, et entre communautés traditionnelles et chercheurs.
- Renforcer la recherche afin de pouvoir :
 - Encourager la couverture explicite des « transitions vers des systèmes alimentaires durables » dans les programmes de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.
 - Identifier les déficits de connaissances relatives à l'agroécologie et aux biotechnologies, y compris ceux en matière de partage des connaissances, tout en veillant à ce que les besoins et les capacités spécifiques au contexte soient pris en compte, de même que les besoins des producteurs agricoles, y compris les femmes et les jeunes.

- Tenir compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux, y compris l'évaluation des pratiques et des méthodes par rapport aux critères de durabilité.
 - Examiner comment l'agroécologie peut atténuer les impacts du changement climatique et s'y adapter.
- b) Recherche transdisciplinaire
- Combiner les connaissances scientifiques mondiale aux connaissances locales, traditionnelles et autochtones, y compris les celles des producteurs et des commerçants.
 - Renforcer la co-création et le partage du savoir lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de pratiques agroécologiques et d'autres pratiques innovantes.
- c) Renforcement des capacités
- Promouvoir les processus d'apprentissage portant sur l'utilisation adéquate des pratiques et technologies agroécologiques en abordant les aspects sociaux, économiques et environnementaux.
- d) Le co-apprentissage au service de l'innovation
- Etablir et développer des mécanismes efficaces de transfert de technologie afin d'améliorer l'adoption de technologies adaptées à l'échelle locale dans les approches agroécologiques et les autres approches innovantes par l'ensemble des acteurs des différents maillons des chaînes de valeur des produits alimentaires.

4. RENFORCER L'AGENCEITE ET LA MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES, AUTONOMISER LES GROUPES VULNERABLES ET MARGINALISES ET S'EMPLOYER A RESOUDRE LES INEGALITES DE RAPPORTS DE FORCE DANS LES SYSTEMES ALIMENTAIRES

Domaines d'action pertinents

- a) Ouverture à tous
- Appuyer des mécanismes décisionnels ouverts et démocratiques à tous les niveaux des systèmes alimentaires.
 - Prendre des mesures spécifiques pour s'assurer de la participation des groupes vulnérables et marginalisés, qui sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.
 - Elaborer des politiques qui garantissent un accès maximum, l'égalité et l'inclusion à toutes et tous.
- b) Accès aux terres et aux autres ressources naturelles
- Assurer la protection juridique des droits d'accès et des droits fonciers coutumiers pour les petits producteurs vivriers, y compris les femmes et les jeunes, et les personnes en situation

d'insécurité alimentaire, conformément aux Directives volontaires pour une gouvernance responsables des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

c) Parité hommes-femmes

- Reconnaître le caractère central des droits des femmes et de la parité hommes-femmes comme moteur essentiel des approches agroécologiques et des autres approches innovantes.
- Reconnaître le rôle des femmes dans l'accumulation de connaissances.
- Appuyer les politiques, les programmes et les actions tendant à transformer les relations entre les sexes.

d) Implication des jeunes

- Promouvoir l'agriculture et les autres activités agricoles, y compris les diverses formes d'agriculture urbaine, comme une perspective commerciale souhaitable pour la prochaine génération d'agriculteurs.
- Investir dans les infrastructures et les services ruraux afin de réduire les fossés entre les zones rurales et les zones urbaines, et rendre la vie rurale attractive pour les jeunes.
- Reconnaître que les approches agroécologiques et les autres approches innovantes, y compris la technologie numérique, mobilisent beaucoup de connaissances et requerront de nouveaux talents.

e) Liens entre zones urbaines et zones rurales

- Renforcer les liens entre les communautés urbaines et les producteurs d'aliments en incluant les coopératives de consommateurs et les plates-formes multipartites.

f) Agencéité

- Tenir compte de l'importance émergente de l'agencéité dans la définition de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- Considérer le rôle des petits exploitants, des paysans, des agriculteurs autochtones et des agriculteurs familiaux, ainsi que leurs mouvements alliés, comme des agents centraux de la transformation des systèmes alimentaires.
- Reconnaître que les moyennes et grandes exploitations devraient également être impliquées dans la transition vers des systèmes alimentaires plus durables.
- Souligner la nécessité de relier les approches agroécologiques et les autres approches innovantes au droit à l'alimentation.

g) La création de réseaux entre producteurs sur les technologies numériques à tous les niveaux

- Améliorer la création de réseaux entre producteurs aux niveaux local, national, régional et mondial sur la question des technologies numériques, afin d'encourager la transformation des systèmes alimentaires.

h) Déséquilibres de pouvoir et conflits d'intérêts

- Résoudre les déséquilibres de pouvoir et les conflits d'intérêts autour de la création, de la validation et de la communication du savoir sur la production, la transformation et la commercialisation des aliments

5. ETABLIR ET UTILISER DES CADRES COMPLETS DE SUIVI ET DE MESURE DES RESULTATS DES SYSTEMES ALIMENTAIRES

Domaines d'action pertinents

- a) L'évaluation des résultats comme base des décisions d'investissement et de la mise en œuvre des politiques
 - Consulter les producteurs agricoles, notamment les petits producteurs d'aliments et les personnes les plus affectées par les modèles de production actuels pour s'assurer que les systèmes de mesure sont pertinents pour les conditions régionales et les produits alimentaires spécifiques.
 - Développer un cadre d'évaluation des résultats qui reflète et quantifie les indicateurs multidimensionnels pertinents, y compris les aspects sociaux, économiques, politiques et écologiques des différents systèmes agroalimentaires à de multiples échelles.
- b) Comptabilisation des coûts réels
 - Reconnaître l'importance de la comptabilisation du coût réel des externalités aussi bien négatives que positives (environnementales et sociales, y compris en matière de santé publique) dans les systèmes alimentaires et prendre des mesures pour la mettre réellement en œuvre chaque fois que c'est nécessaire.
- c) Certification des produits alimentaires
 - Reconnaître l'importance des systèmes participatifs de garantie conformément aux politiques publiques et aux normes de sécurité pour certifier les produits biologiques et écologiques.
- d) Evaluation des biotechnologies
 - Promouvoir l'évaluation des biotechnologies conformément aux critères de durabilité.
- e) Emploi et conditions de travail
 - Considérer l'agroécologie et les autres innovations comme une solution prometteuse, basée sur les connaissances, respectueuse de l'environnement, responsable au plan social et novatrice, pour préserver les emplois décentés existants et promouvoir la création de nouveaux⁶.

ANNEXE

⁶ FAO. 2018. *Les dix éléments de l'agroécologie*. <http://www.fao.org/3/i9037fr/i9037FR.pdf>

Table 1 Consolidated set of 13 agroecological principles

Principle	FAO's ten elements	Scale application*
<i>Improve resource efficiency</i>		
1. Recycling. Preferentially use local renewable resources and close as far as possible resource cycles of nutrients and biomass.	Recycling	FI, FA
2. Input reduction. Reduce or eliminate dependency on purchased inputs and increase self-sufficiency	Efficiency	FA, FO
<i>Strengthen resilience</i>		
3. Soil health. Secure and enhance soil health and functioning for improved plant growth, particularly by managing organic matter and enhancing soil biological activity.		FI
4. Animal health. Ensure animal health and welfare.		FI, FA
5. Biodiversity. Maintain and enhance diversity of species, functional diversity and genetic resources and thereby maintain overall agroecosystem biodiversity in time and space at field, farm and landscape scales.	Part of diversity	FI, FA
6. Synergy. Enhance positive ecological interaction, synergy, integration and complementarity among the elements of agroecosystems (animals, crops, trees, soil and water).	Synergy	FI, FA
7. Economic diversification. Diversify on-farm incomes by ensuring that small-scale farmers have greater financial independence and value addition opportunities while enabling them to respond to demand from consumers.	Part of diversity	FA, FO
<i>Secure social equity/responsibility</i>		
8. Co-creation of knowledge. Enhance co-creation and horizontal sharing of knowledge including local and scientific innovation, especially through farmer-to-farmer exchange.	Co-creation and sharing of knowledge	FA, FO
9. Social values and diets. Build food systems based on the culture, identity, tradition, social and gender equity of local communities that provide healthy, diversified, seasonally and culturally appropriate diets.	Parts of human and social values and culture and food traditions	FA, FO
10. Fairness. Support dignified and robust livelihoods for all actors engaged in food systems, especially small-scale food producers, based on fair trade, fair employment and fair treatment of intellectual property rights.		FA, FO
11. Connectivity. Ensure proximity and confidence between producers and consumers through promotion of fair and short distribution networks and by re-embedding food systems into local economies.	Circular and solidarity economy	FA
12. Land and natural resource governance. Strengthen institutional arrangements to improve, including the recognition and support of family farmers, smallholders and peasant food producers as sustainable managers of natural and genetic resources.	Responsible governance	FA, FO
13. Participation. Encourage social organization and greater participation in decision-making by food producers and consumers to support decentralized governance and local adaptive management of agricultural and food systems.		FO

*Scale application: FI = field; FA = farm, agroecosystem; FO = food system
 Source: derived from from Nicholls *et al.*, 2016; CIDSE, 2018; FAO, 2018c.